

Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2016

Préavis N°02/2017

I. Généralités

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

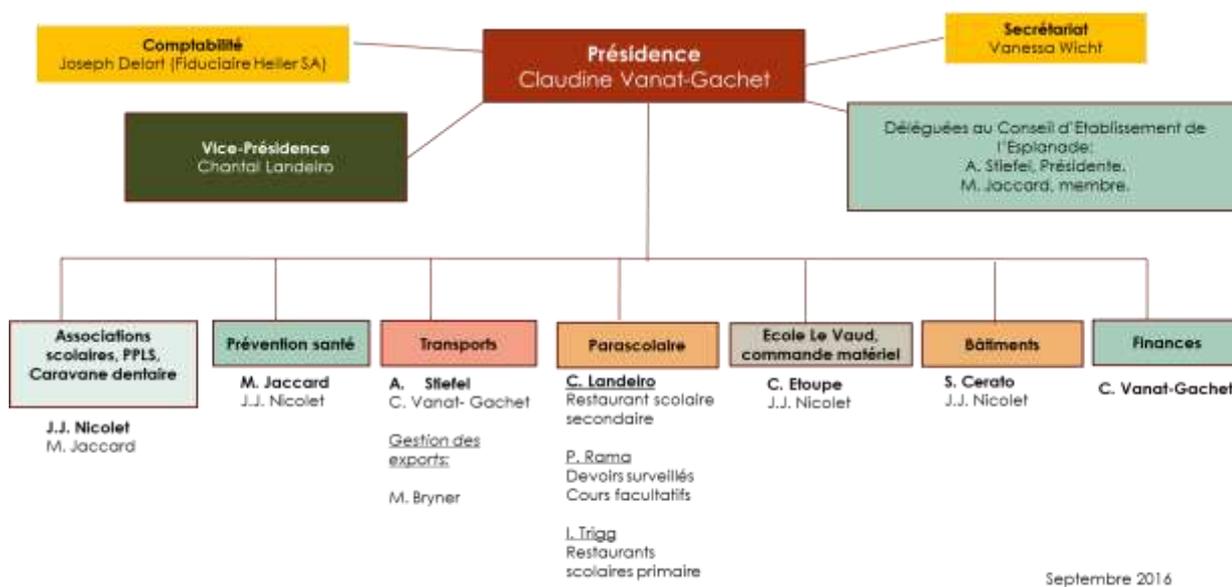
Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 41 du règlement du Conseil intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2016.

Le CoDir s'est réuni à 26 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016.

Composition du CoDir au 31 décembre 2016 :

Organigramme du Comité de Direction

Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade



Septembre 2016

Population scolaire

Au 31 décembre 2016, le CoDir était au service de 1172 élèves contre 1182 au 1^{er} janvier 2016.

Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2016 : 7 collaborateurs dont une secrétaire et 6 employés durant la pause de midi pour le secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à M. Delort de la fiduciaire Heller SA.

Préavis du CoDir

Au cours de l'année 2016, l'autorité exécutive a présenté 7 préavis au Conseil intercommunal lors des séances suivantes :

Séance du 27 avril 2016:

- Préavis N°01/2016 : Préavis du CoDir de l'AISE sur les comptes de l'année 2015.
- Préavis N°02/2016 : Préavis du CoDir de l'AISE sur la gestion de l'année 2015.
- Préavis N°03/2016 : Demande d'acceptation de la convention pour la location du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment scolaire de Begnins.
- Préavis N°04/2016 : Indemnisations pour la législature 2016-2021.

Approbation du rapport d'activités 2015 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Conclusion de la séance du 27.04.2016 :

- Approuvé le préavis N°01/2016 du CoDir de l'AISE sur les comptes de l'année 2015.
- Approuvé le préavis N°02/2016 du CoDir de l'AISE sur la gestion de l'année 2015.
- Approuvé la demande d'acceptation de la convention pour la location du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment scolaire de Begnins – Préavis N°03/2016.
- Approuvé les indemnisations pour la législature 2016-2021 - Préavis N°04/2016.
- Approuvé le rapport d'activités 2015 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Séance du 13 octobre 2016:

- Préavis N°05/2016. : Préavis du CoDir relatif à l'obtention par le CoDir d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.
- Préavis N°06/2016 : Préavis du CoDir pour l'obtention du droit d'engager des dépenses extrabudgétaires jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00 par an et par poste de budget.
- Préavis N°07/2016 : Préavis du CoDir concernant le budget 2017 de l'AISE – Préavis N°07/2016.

Conclusions de la séance du 13 octobre 2016:

- Approuvé le préavis N°05/2016 du CoDir de l'AISE relatif à l'obtention par le CoDir d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.
- Approuvé le préavis N°06/2016 du CoDir de l'AISE pour l'obtention du droit d'engager des dépenses extrabudgétaires jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00 par an et par poste de budget.
- Approuvé le préavis N°07/2016 concernant le budget 2017 de l'AISE tel qu'amendé : L'augmentation du prix du repas facturé aux parents de CHF 0.50 dès la rentrée 2017-2018, ce qui représenterait CHF 30'000 de recettes en plus pour les cantines.

II. MOT DE LA PRESIDENTE

Faits marquants en 2016

L'année 2016 a été marquée par la reprise de toute l'enveloppe pédagogique de l'école. L'essentiel du travail s'est concentré sur la gestion de tous les camps et autres sorties scolaires. Avec l'appui de l'école, la reprise de ces tâches a pu se faire de manière satisfaisante. Après une année de fonctionnement le bilan est positif, tant au niveau financier qu'au niveau de la charge de travail supplémentaire. Il est cependant primordial qu'une bonne collaboration entre notre Association et la Direction de l'école s'effectue tout au long de l'année si l'on veut pouvoir pérenniser cette gestion de manière optimale.

La convention validée concernant le financement du rez-de-chaussée de la nouvelle école de Begnins, nous a également permis d'être à jour avec les locations dues pour l'utilisation de cette surface principalement dévolue au restaurant scolaire du secondaire. Cette participation financière sera revue et intégrée dans les nouveaux statuts de notre Association.

La révision des nouveaux statuts de l'AISE a été finalisée par le CoDir et est actuellement en examen auprès des services juridiques du Canton, tout comme le règlement des transports.

Cette année a également été marquée par l'incendie de Le Vaud qui a complètement détruit la nouvelle salle de gymnastique. Un autre fait marquant, plus réjouissant celui-ci, a été le renouvellement des autorités communales. Le CoDir a donc accueilli quatre nouveaux membres au sein de son organe. Il s'agit de Mmes C. Etoupe de St-George, P. Rama de Bassins, M. Jaccard de Burtigny ainsi que de M. S. Cerato de Coinsins. Très rapidement, ces nouveaux élus se sont impliqués dans leur fonction et ont apporté une nouvelle dynamique à notre Association.

Depuis la rentrée d'août 2016, les séances du CoDir n'ont lieu plus que deux fois par mois, les vendredis matins. Une nouvelle répartition des tâches et une meilleure efficacité dans la gestion des dossiers devraient permettre, à court terme, de stabiliser le temps imparti à l'accomplissement de notre mandat.

La fin de l'année a, quant à elle, été marquée par l'annonce du départ du Directeur de l'établissement, M. Wettstein, au 30 avril 2017. Tous nos vœux l'accompagnent pour la suite de sa carrière. Souhaitons que son successeur ait la volonté de collaborer avec les Communes, car sans ce partenariat, la tâche qui nous incombe devient très lourde et les rapports de force se font toujours au détriment des élèves qui doivent rester au centre de nos discussions. Que les expériences malheureuses du passé nous servent à aborder l'avenir sous de meilleurs auspices.

Dossiers réalisés et en cours :

- Reprise de l'enveloppe pédagogique, avec la Direction des écoles et la DGEO. **Réalisé**
- Accords Etat-Communes avec la Direction des écoles et la DGEO. **Réalisé**
- Financement des surfaces du nouveau restaurant secondaire de Begnins. **Réalisé**
- Révision des statuts de notre Association. **Réalisé**
- Règlement des transports. **Réalisé**
- Révision du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE. **En cours**

A fin décembre 2016, les groupes de travail en cours sont les suivants :

Constructions scolaires: Chantal Landeiro, Claudine Vanat-Gachet, Serge Cerato
Evolution démographique : Martin Bryner, Jean-Jacques Nicolet

En conclusion, un travail conséquent a été fourni par le CoDir en 2016 dans une ambiance certes plus sereine ce qui est réjouissant.

Je tiens à remercier tous mes collègues du CoDir pour le travail accompli, tous les collaborateurs et plus particulièrement notre secrétaire, Mme Wicht, ainsi que M. Delort, notre boursier et son équipe, pour leur professionnalisme, leur disponibilité et la qualité du travail qu'ils fournissent tout au long de l'année. Un grand merci également à tous les membres du Conseil Intercommunal ainsi qu'à son Président, pour la confiance témoignée.

Claudine Vanat Gachet

III. BATIMENTS

Rapport 2016 du Dicastère des Bâtiments de l'AISE

Si l'année 2016 fut une année tranquille pour le dicastère des bâtiments, elle fut plutôt agitée pour la Commune de Le Vaud. En effet, la nouvelle salle de gymnastique de cette Commune a malheureusement brûlé un mois avant son inauguration, en juillet 2016. Pas d'incidence pour les élèves qui étaient heureusement en vacances ce jour-là et qui poursuivent leur scolarité dans les 12 classes sur le site de Le Vaud.

De son côté, l'AISE a effectué quelques travaux mineurs d'amélioration de son bâtiment E'ole et notamment l'application de peinture lavable dans les couloirs, ce qui s'est avéré très efficace à l'usage pour la propreté des lieux.

Le nouveau bâtiment de St-George est maintenant terminé et comprend:

Au rez-de-chaussée :

- Une UAPE.
- Un restaurant scolaire.

Au 1er étage :

- Une salle de classe.
- L'espace nécessaire pour une deuxième classe dans le futur.

E'ole Le Vaud :

Afin de pallier au manque d'un préau couvert pour les élèves du bâtiment E'ole à Le Vaud, le CoDir a pris la décision, après avoir comparé les prix entre location et achat, d'acquérir un abri d'occasion de 10m sur 20m. Celui-ci a été posé en automne, côté Lausanne du bâtiment.

IV. TRANSPORTS

Rapport 2016 du Dicastère des Transports de l'AISE :

Rapport du Dicastère des Transports de l'AISE :

Pour l'année scolaire 2016-2017 sont enregistrés :

Au primaire (1P-8P) : 825 élèves répartis dans 7 villages dont 510 sont déplacés, soit 61% de l'effectif du primaire.

Au secondaire (9S-11S) : 347 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 290 sont déplacés, soit 83% de l'effectif du secondaire.

Quelques chiffres :

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2016 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	133	63	196
Begnins	147	56	203
Burtigny	38	14	52
Coinsins	40	18	58
Duillier	81	40	121
Le Vaud	138	65	203
Longirod	37	13	50
Marchissy	37	19	56
Saint-George	93	40	133
Vich	79	19	98
Prilly	1 (Duillier)	0	1
Genolier	1 (Duillier)	0	1
TOTAL	825	347	1172

Organisation des transports

Minibus AISE – Communes du haut

Le minibus de l'AISE assure les transports, chaque jour, des Coteaux de St-George jusqu'à Longirod. Il assure également le retour des élèves du secondaire vers les Coteaux lorsque l'horaire CarPostal n'est pas compatible.

Minibus AISE – Communes du bas

Tous les jours, l'autre minibus de l'AISE roule entre les villages de Vich et Duillier avec des élèves de 3P et 4P. Il assure également les trajets à la piscine de Bassins depuis les villages du bas et des allers-retours pour les cours EPH entre Vich et Coinsins si l'horaire CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours.

Les frais d'essence et d'entretien sont à la charge de l'AISE alors que le chauffeur est mis à disposition par la société ABC Taxis.

ABC Taxis

ABC Taxis met à disposition de l'AISE un minibus qui assure le transport des élèves de 1P-4P, au départ de Marchissy pour aller à l'école à St-George. Puis il prend les élèves de Longirod, Marchissy pour les amener à Bassins.

Pour le haut, un autre véhicule assure le transport entre le village de Le Vaud, Bassins et la Cézille.

Pour les villages du bas, plusieurs véhicules roulent pour le compte de l'AISE. Un premier entre Burtigny, Begnins et Vich, un autre entre Begnins, Vich et Duillier. Un troisième pour les élèves de Coinsins qui sont scolarisés à Duillier circule 4 fois par jour. Enfin le dernier véhicule assure le retour des élèves de Burtigny scolarisés à Vich dont l'horaire de fin des cours à 15h25 n'est pas compatible avec un retour sur CarPostal.

Rochat Transports

Comme pour la rentrée 2015-2016, l'AISE a mis en place une collaboration avec Rochat Transports pour deux cars de 50 places. Un véhicule roule entre Begnins, Vich, Coinsins et Duillier. L'autre, au départ de Burtigny, amène les élèves vers les écoles de Le Vaud et Bassins et fait divers allers-retours entre ces deux derniers villages.

CarPostal

Comme chaque année, tous les élèves de 9S-11S sont transportés vers Begnins par les courses régulières de CarPostal qui a pu aménager l'horaire de certains trajets de quelques minutes, ce qui nous a permis de faire transporter nos élèves sur leurs lignes. Cette année encore, des doublures sont nécessaires afin de soulager le trafic horaire. En particulier le mercredi à midi au départ de Begnins et tous les matins au départ de Saint-George.

Il est bon de rappeler que la grande majorité des élèves de 5P à 11S sont transportés par CarPostal.

Distribution des abonnements CarPostal

L'annexe de la convention conclue entre l'AISE et l'Etat de Vaud pour des tâches déléguées ayant été mise « à zéro » avec effet au 1^{er} janvier 2016, il a été nécessaire de trouver une solution pour la commande et la distribution des abonnements CarPostal.

Avec la participation de l'entreprise Lemansites, nous avons pu mettre en place un système qui a permis de faire concorder notre fichier d'élèves avec celui de CarPostal. Celui-ci devrait nous permettre, à l'avenir, d'optimiser la commande des titres de transport. À vérifier pour la prochaine rentrée scolaire.

Grâce à la collaboration de toutes les Communes, nous avons pu instaurer la mise en place, par le biais des administrations communales, de la distribution des abonnements, exception faite pour Marchissy qui a choisi de mandater son office postal pour le faire. Nous profitons de ce rapport pour toutes les remercier.

Conclusion

Cette année, la plus grande difficulté a été la mise en place de la commande des abonnements.

Le Dicastère des transports remercie les transporteurs ainsi que leurs chauffeurs pour leur travail et leur disponibilité, il nous est très agréable de savoir que nous pouvons compter sur eux.

V. UAPE

Rapport 2016 du Dicastère UAPE de l'AISE :

Restaurants scolaires :

Dès la rentrée scolaire de 2015-2016, l'harmonisation des cantines a été mise en place. Après quelques ajustements quant au fonctionnement ainsi qu'à la compréhension du programme informatique de gestion et à la répartition des tâches de chacun, l'année 2016 s'est très bien déroulée.

Notre secrétaire reçoit toutes les inscriptions, tous les décomptes remplis par les différentes responsables de nos Communes et se charge de la facturation mensuelle envoyée aux parents.

Les responsables des huit restaurants scolaires de l'AISE savent qu'elles peuvent en tout temps contacter notre secrétariat qui fait de son mieux pour répondre aux questions et qui transmet, si nécessaire, les demandes aux responsables politiques référents.

Begnins secondaire (9S-11S):

C'est une moyenne de 439 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire dans les locaux bien adaptés de la nouvelle école. Les jeunes viennent chercher leur repas qui est servi au buffet situé dans le premier local à l'entrée et peuvent ensuite soit s'installer dans ce même local, soit se rendre dans les deux autres salles aménagées à cet effet. Nous devons, de temps en temps, prendre des mesures disciplinaires face à certains jeunes qui manquent de respect envers le personnel, le matériel ou encore leurs camarades. Mme Stahly, responsable, est entourée d'une équipe efficace et compétente. Elles sont cinq le lundi, car plus d'enfants inscrits et quatre les trois autres jours.

Nous commandons les repas pour les secondaires chez Scolarest à Nyon, labellisé « Fourchette Verte ». Ils nous sont facturés CHF 7,50/repas.

Les pique-niqueurs ont toujours la possibilité de se restaurer dans une des classes de l'ancienne école enfantine où des fours à micro-ondes sont mis à leur disposition. M. Zagni qui a assuré la surveillance de cet espace durant l'année scolaire 2015-2016 a laissé sa place à Mme Krahenbuhl. Ayant trouvé un autre emploi, M. Zagni ne pouvait plus assurer cette heure tous les midis et préférerait rester disponible pour d'éventuels remplacements.

Les élèves du primaire, inscrits aux différents restaurants scolaires, sont surveillés pendant toute la pause de midi et un périmètre de sécurité est établi par les responsables.

Bassins 1P-6P : le restaurant scolaire accueille une moyenne de 54 enfants par jour en 2016.

Begnins primaire 1P-4P : La Commune de Begnins a ouvert, dès la rentrée 2015-2016, un restaurant scolaire pour les plus jeunes scolarisés dans la nouvelle école. C'est une moyenne de 12 enfants par jour qui y sont accueillis en 2016.

Duillier 1P-4P : le restaurant scolaire accueille une moyenne de 44 enfants par jour en 2016.

Coinsins 5P-6P: le restaurant scolaire accueille une moyenne de 27 enfants par jour en 2016.

Le Vaud 5P-8P : le restaurant scolaire accueille une moyenne de 76 enfants par jour en 2016.

St-George 1P-4P : le restaurant scolaire accueille une moyenne de 19 enfants par jour en 2016.

Vich 7P-8P : le restaurant scolaire accueille une moyenne de 30 enfants par jour en 2016 et accepte aussi les élèves qui désirent pique-niquer car tous ne peuvent pas rentrer chez eux durant la pause de midi.

Pour rappel les prix des repas sont facturés aux parents de la façon suivante :

Pour les niveaux 1P-4P : CHF 13.-

Pour les niveaux 5P-8P : CHF 10.-

Pour les niveaux 9S-11S: CHF 8.-

Les huit Communes, qui organisent les restaurants scolaires par l'engagement de leur personnel, la mise à disposition de locaux et la commande des repas avec leur fournisseur respectif, reçoivent un forfait mensuel de la part de l'AISE en fonction du nombre d'enfants inscrits comme participation aux frais de repas et du personnel.

De plus, tous les six mois, notre Association verse un autre forfait, toujours au prorata du nombre d'enfants inscrits, comme participation pour les frais d'entretien et de charge pour les locaux mis à disposition.

Fin 2016, suite aux remarques de différents responsables de restaurants scolaires, le CoDir a décidé que dès le 1^{er} janvier 2017, l'AISE verserait un forfait supplémentaire pour une personne de plus, au-delà du quota d'enfants accueillis, pour les besoins d'intendance (vaisselle, service, rangement,...).

Devoirs Surveillés :

Les devoirs surveillés des élèves du primaire (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et Le Vaud ainsi qu'à Begnins pour le secondaire (9S-11S). Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés rencontrent plus de succès cette année et les trois sessions sont ouvertes à Vich et à Le Vaud.

Une session par semaine est organisée à Begnins pour le degré secondaire.

Cours facultatifs :

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs sportifs et de relaxation sont organisés pendant la pause de midi à Begnins.

A Le Vaud et à Vich, un cours de « kid's music » a lieu une fois par semaine. Ce cours rencontre un franc succès et la responsable a proposé un joli spectacle pour les parents avant Noël.

A Le Vaud un cours de « kid's dance » a lieu une fois par semaine. Ce cours rencontre également beaucoup de succès.

Pour tous les cours facultatifs une petite participation financière est demandée aux parents.

Décision

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- vu le préavis du CoDir N° 02/2017 du 17.03.2017 ;
- Oüi le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

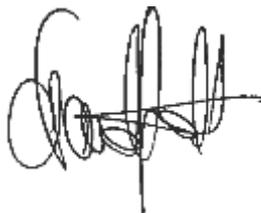
De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2016.

Begnins, le 25 avril 2017

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :

La Secrétaire :




Claudine Vanat-Gachet

Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

La Secrétaire :

Antoine Nicolas

Vanessa Wicht